

Après la démission de M. Dominic Ricard

Jacques Painchaud élu par acclamation à la présidence de l'APPQ

Sainte-Julie, 9 novembre 2022 – M. Jacques Painchaud, policier à la Sûreté du Québec depuis 1989 et œuvrant dans le mouvement syndical policier depuis 2000, a été nommé président de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ). Son mandat est débuté depuis hier, 8 novembre 2022, date à laquelle il a été élu par acclamation.

Jacques Painchaud n'en est pas à son premier engagement à l'APPQ. Élu à six reprises depuis novembre 2000 comme vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Painchaud possède un baccalauréat de l'Université de Montréal et il est diplômé de l'École nationale d'administration publique en « Évaluation des programmes publics ». Il a également obtenu, en 2006, une maîtrise en Droit social et du travail de l'Université du Québec à Montréal. En tant que vice-président et membre du comité paritaire et conjoint, il a été, depuis les 22 dernières années, membre négociateur de tous les contrats de travail et régimes de retraite à la Sûreté du Québec.

Dans ses nouvelles fonctions de président, à la suite de la démission de son prédécesseur, il poursuivra l'actuelle négociation avec les autres membres du comité paritaire et conjoint. *« Bien sûr, nous prendrons le temps qu'il faudra pour atteindre nos objectifs. Le travail effectué depuis un an à la table des négociations est un travail d'équipe et non l'exercice d'une seule personne. Conséquemment, le départ du président sortant n'a pas pour effet de repartir à zéro la négociation actuelle. Cela dit, les moyens de sensibilisation vont devoir s'intensifier s'il n'y a pas de progrès dans les négociations. Nous serons au rendez-vous pour faire reconnaître nos droits et l'importance de notre profession »*, explique le nouveau président de l'APPQ.



Voici quelques-unes de ses réalisations au fil de son implication syndicale :

- En 2008, M. Painchaud a fondé pour l'association le Cercle des représentants de la défense des policiers (CRDP). Depuis, il a coordonné et animé le colloque du CRDP chaque année jusqu'à ce jour. Ce colloque est un regroupement d'intervenants provenant de tous les horizons (avocats, professionnels de la santé, chercheurs, représentants syndicaux, etc.) qui, au moyen de formations et conférences, partagent leur expertise pour favoriser une approche interdisciplinaire dans le but d'améliorer l'efficacité des services offerts aux policiers faisant l'objet de procédures judiciaires ou quasi judiciaires. Ces conférences visent également à sensibiliser, informer et former les divers intervenants œuvrant auprès de ces policiers.
- En 2011, il a créé un nouveau comité syndical sur la recherche en emploi de la force (CREF). Issues du travail de ce comité, plusieurs études ont été publiées et diffusées avec la collaboration du département de Criminologie de l'Université de Montréal.
- En 2012, il a élaboré un guide de rédaction de rapports lors de l'usage de la force (REDACTO) et conçu la première revue juridique syndicale spécialisée en milieu policier, La Revue du CRDP. Cette revue est distribuée chaque année auprès des membres, d'autres syndicats, des employeurs, ainsi qu'auprès des institutions de formation collégiale et universitaire et de divers ministères et organismes gouvernementaux.

- En 2015, Jacques Painchaud a réalisé le premier Sommet interdisciplinaire sur l'usage de la force, une initiative syndicale dans une démarche paritaire, réunissant l'*Association des policières et policiers provinciaux du Québec* et la Fraternité des policiers et policières de la Ville de Québec, en collaboration avec la Sûreté du Québec et l'École nationale de police du Québec (ENPQ). Il a été coauteur et a dirigé un ouvrage collectif sur le Sommet, publié aux Éditions Yvon Blais.
- En 2017, il a entrepris des études en communication et médias et, en 2019, il a obtenu son diplôme d'Études supérieures spécialisées (DESS) en journalisme à l'Université de Montréal. Dans le cadre de sa formation, il a réalisé deux reportages vidéo basés sur des témoignages démontrant l'impact des procédures judiciaires sur la santé mentale des policiers. Ces témoignages visaient à démystifier les procédures impliquant des policiers et à révéler l'être humain derrière l'uniforme, tout en rappelant l'importance d'aller chercher de l'aide professionnelle dans ces situations.
- En 2020, il a réalisé une capsule vidéo intitulée « Mieux comprendre la police en deux minutes : Pourquoi les policiers tirent dans le centre masse ? » et, en 2021, la capsule vidéo « Pourquoi les policiers tirent lors d'une attaque à l'arme blanche ? ». En juillet 2022, à la demande de l'École nationale de police du Québec, il a accordé la permission pour la diffusion de ces vidéos dans le cadre de la formation policière.

À PROPOS DE L'ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET POLICIERS PROVINCIAUX DU QUÉBEC

L'*Association des policières et policiers provinciaux du Québec* (APPQ) est le plus important syndicat policier au Québec avec ses 5 700 membres. L'APPQ a comme mission de promouvoir le bien-être général de ses membres et de voir leurs intérêts économiques, sociaux, moraux et intellectuels, en conformité avec la Loi des syndicats professionnels. Les valeurs de l'Association sont l'union, la solidité, le dynamisme, la force et le respect. La devise de l'APPQ est « S'unir pour progresser ». L'APPQ a grandi et prospéré à travers des luttes pour la reconnaissance de ses droits et devenir ce qu'elle est aujourd'hui, une association occupant une place importante dans le syndicalisme policier québécois, et même canadien.

- 30 -

Source :

Jacques Painchaud, président
APPQ

Pour information :

Annik Bousquet
BEAUDOIN relations publiques
Cell : 819 699-9347
annik@beaudoinrp.com